

La canicule et nous...

Le «**plan canicule**», destiné à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule, est actif depuis le 1^{er} juin 2014. La Commune établit, chaque année, un **recensement des personnes âgées et handicapées en situation d'isolement, qui seraient les plus exposées et les plus vulnérables**. Dans ce cadre, elle tient une liste nominative de ces personnes. Ce fichier permet, en cas de déclenchement de l'alerte liée à un épisode climatique extrême ou à des situations exceptionnelles, l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux au domicile des personnes concernées. Si vous souhaitez être inscrit(e) dans ce fichier confidentiel, vous avez la possibilité de **contacter la Mairie au 02.54.80.62.35**. La plateforme téléphonique « **canicule info service** » vient d'ouvrir. Elle est accessible au **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au samedi de 8 heures à 20 heures. Renseignements et brochures disponibles en mairie.

Source : <http://www.inpes.sante.fr/>

RYTHMES SCOLAIRES

Ayant obtenu une dérogation pour reporter d'un an la mise en place des nouveaux rythmes scolaires sur notre commune, nous avons l'obligation d'appliquer la réforme lors de la prochaine rentrée scolaire. Avec l'accord du conseil d'école, le syndicat a décidé d'accompagner cette réforme en organisant des nouvelles activités périscolaires. Ces activités auront lieu le mardi et le vendredi de 15 à 16h.

Ces ateliers sont financés et coordonnés par la communauté de communes, avec le concours de notre personnel communal, syndical, intercommunal et le milieu associatif. Si vous souhaitez participer à l'animation de ces activités, si vous avez un peu de temps libre, des idées, contactez la mairie en laissant vos coordonnées. Il n'y a aucune obligation pour les bénévoles d'assurer une année entière, seulement un engagement à y participer pendant un cycle complet (chaque cycle correspondant à la période comprise entre chaque vacances scolaires, soit environ 7 semaines). Le contenu de ces ateliers sera le plus divers possible avec entre autres du sport, de la culture, de la cuisine, du jardinage.

La Ruche 2014 avec l'Association Familles Rurales de La Ville-aux-Clercs

Impasse des Myosotis - 41160 LA VILLE AUX CLERCS - laruche41160@gmail.com

Notre CENTRE DE LOISIRS fonctionnera durant les deux mois de l'été, plus de 30 enfants sont inscrits par semaine. Trois camps ont été mis en place : les enfants auront l'occasion de s'évader pendant 4 jours et 3 nuits, ► **21 au 25 juillet : Camp équitation à Savigny,**

► **11 au 14 août : Camp Festival avec Groupe Irlandais de Montoire,**
► **18 au 21 août : Camp trappeur à la maison botanique de Boursay.**

La direction sera effectuée au mois de juillet par Mme Bouquerel Christelle et au mois d'août par Mme Gauthier Marie.

Vous pouvez encore effectuer les inscriptions, il reste quelques places.

Nous avons eu une vingtaine d'enfants pour les vacances de février et d'avril. Les thèmes : Carnaval et les 5 sens avec une nuit à la ruche ont été très appréciés de la vingtaine d'enfants accueillis.

Les thèmes des mercredis ont été : La découverte du monde, les chevaliers, les animaux, le jardinage, des moments d'échange avec les maisons de retraite, des ateliers cuisine, bricolage... La sortie surprise de ce dernier mercredi de la période a été la visite des Jardins de Chaumont.

La gazette des enfants de la ruche est distribuée à l'école pour partager entre camarades et ainsi donner envie aux enfants de faire des projets ensemble le mercredi.

Vous pouvez les inscrire à la carte, une semaine à l'avance, c'est possible. Nous faisons confiance à notre équipe qualifiée qui prépare des activités pédagogiques qui correspondent à notre projet éducatif. Vous pouvez les consulter sur le site ou à la ruche.

Nous souhaitons continuer d'ouvrir à l'année, cependant nous devons trouver des nouvelles activités suivant le besoin des familles dans notre village, proposer une bourse aux jouets en Octobre prochain afin de trouver de nouvelles rentrées d'argent.

Entre autre, nous vous présenterons lors de notre assemblée générale du VENDREDI 4 JUILLET à partir de 20h30, à la Ruche, Lorène Robertson avec Kinder Musik nous présentera son activité qui j'espère vous donnera envie de la partager sur notre commune.

Nous ouvrons lors de cette soirée les inscriptions au Pédibus et aux mercredis

après-midis de la saison prochaine. Vous pourrez y voir l'exposition photos des enfants à la Ruche pour découvrir ce qu'ils y font. **Pour tout renseignement :** laruche41160@gmail.com ou sur place, la directrice étant présente du lundi au jeudi de 8H30 à 15H30. **Bonnes Vacances à tous.**

La Présidente, Murielle AUZANNEAU



✂ à découper

**Bulletin de participation
«Maisons et Jardins Fleuris»
A déposer en Mairie
avant le 14 Juillet 2014.**

Syndicats et Commissions de vos élus

COMMISSIONS MUNICIPALES

Commission des Finances et de l'Administration Générale

Président : Isabelle MAINCION - Vice-président : Benoît MINIER

Membres : Bruno DUPRÉ - Réjane GAUTIER - Séverine LEMARIÉ - Christine COULAIS

Commission des Bâtiments Communaux, Voirie, Assainissement & Urbanisme

Président : Isabelle MAINCION - Vice-président : Daniel GALLOYER

Membres : Bruno DUPRÉ - Benoît MINIER - Christian CAILLAUT

Alain GUILLOCHET - Carole DENIS - Christine COULAIS

Commission de la Communication, de la Culture, des Fêtes, du Tourisme & Associative

Président : Isabelle MAINCION - Vice-président : Bruno DUPRÉ

Membres :

Daniel GALLOYER - Carole DENIS - Maria MOREIRA

Christine COULAIS Réjane GAUTIER - Christophe PELLETIER

Commission de l'Environnement, du Cadre de Vie et du Fleurissement

Président : Isabelle MAINCION - Vice-président : Séverine LEMARIÉ

Membres : Sylvie JASMIN LABUSSIÈRE - Sandrine DE DEUS

Commission Cimetière

Président : Isabelle MAINCION - Vice-président : Daniel GALLOYER • Membres : Maria MOREIRA - Carole DENIS

Commission d'Appels d'Offres

Titulaires : Isabelle MAINCION - Bruno DUPRÉ - Daniel GALLOYER - Benoît MINIER

Suppléants : Séverine LEMARIÉ - Carole DENIS - Christine COULAIS - Christophe PELLETIER

Délégué Défense : Titulaire : Christian CAILLAUT

SYNDICATS et ORGANISMES DIVERS

Syndicat Mixte du Pays Vendomois : Titulaire : Isabelle MAINCION (Présidente) • Suppléant : Bruno DUPRÉ

Conseillers Communautaires

Titulaires : Isabelle MAINCION - Bruno DUPRÉ - Sandrine DE DEUS

SIVOS (Syndicat Mixte à Vocation Scolaire de La Ville aux Clercs, Chauvigny, Romilly)

Titulaires : Isabelle MAINCION - Bruno DUPRÉ (Président) - Séverine LEMARIÉ

Suppléants : Alain GUILLOCHET - Carole DENIS - Réjane GAUTIER

Syndicat d'Adduction d'Eau Potable La Ville aux Clercs & Busloup

Christophe MAUGER (Président) - Isabelle MAINCION (Vice-présidente) - Daniel GALLOYER

Suppléants : Benoît MINIER - Christine COULAIS

Syndicat du Gratteloup et du Boulon Amont (appeler à disparaître)

Titulaires : Isabelle MAINCION - Christophe MAUGER • Suppléants : Alain GUILLOCHET - Bruno DUPRÉ

Syndicat du Collège Louis Pasteur de Morée (appeler à disparaître)

Titulaires : Carole DENIS - Christophe PELLETIER • Suppléants : Christine COULAIS - Séverine LEMARIÉ

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale (colis, repas & gouter des anciens)

Président : Isabelle MAINCION

Membres : Sandrine DE DEUS - Maria MOREIRA

Christian CAILLAUT - Sylvie JASMIN LABUSSIÈRE - Alain GUILLOCHET - Réjane GAUTIER

EHPAD «Les Cédres» : Titulaire : Sylvie JASMIN LABUSSIÈRE • Membre : Maria MOREIRA

CNAS (Comité National d'Action Sociale) : Titulaire : Christine COULAIS

SIDELC (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Électricité de Loir-et-Cher)

Titulaire : Bruno DUPRÉ • Suppléant : Christophe PELLETIER

Commerçants, Artisans et Services

FERMETURES ANNUELLES - JUILLET-AOÛT

Mairie : Fermée les samedis matins de Juillet et août et les mercredis 23, 30 juillet et 6 août.

Médecin : Docteur Lorente : du 10 au 27 Juillet.

Les patients sont invités, faute de remplaçant, à faire appel aux médecins les plus proches du secteur (PEZOU, AZE, DROUE, MONDOUBLEAU et VENDOME)

En cas d'urgence : composer le 15

Chirurgien dentiste : Docteur Brunet-Houvet : du 28 juin au 12 juillet inclus et du 9 au 30 août inclus

Masseur Kinésithérapeute : Mme Véronique Grégoire : du 23 juillet au 1^{er} août et du 25 au 30 août.

Psychologue : Mme Roussel Brigitte : du 11 au 24 août.

Orthophoniste : Mme Virginie Vincent : mois d'août.

Esthéticienne :

Douc'heures chez soi du 14 juillet au 4 août.

Garages/Carrossiers :

M. Lelarge, du 1^{er} au 18 août

M. Poulizac du 11 août au 1^{er} septembre inclus

M. Lablée du 4 au 25 août

Boulangerie :

M. et Mme Jollivet : 21 au 28 juillet et du 11 au 18 août

Pizza Sympa : Absent le mardi 12 août à La Ville aux Clercs

Pizza Vincenzo : Non communiqué à ce jour.

Plombier-Chauffagiste : M. Tessier : du 4 au 17 août.

Café : «Pause-Café» du 2 au 18 août.

ILS NE FERMENT PAS :

Pharmacie

Infirmières (Nouveau N° de telephone 07.86.08.44.48)

Clinique Vétérinaire

Taxi-Ambulance 41

Coccimarket

Mécanique Agricole

Le Manoir de la Forêt

Café Le Saint-Hubert

Relais de l'Essert

Sympa Tiff

Marie-Bell coiffure

Sandwicherie Ben et Fils

En Bref...

FÊTE NATIONALE

A partir de 17h30, Jeux au plan d'eau, **le dimanche 13 juillet** - Repas Champêtre, bal, retransmission de la Finale «Coupe du Monde de football», Feu d'Artifice à 23h00 au plan d'eau.

Cérémonie de la Fête Nationale le **lundi 14 juillet à 9h30**.

Samedi 23 août, Fête patronale - Soirée Moules Frites, Fête Foraine et Brocante.

Samedi 30 et Dimanche 31 août : 20^{ème} concentration des motos - MCP Les Chats-Fouines.

RENTREE SCOLAIRE

Groupe Scolaire Jacques Prévert, **le mardi 2 septembre** Collège de Morée, **le mardi 2 septembre** pour les 6^{ème} et classe ULIS et **le mercredi 3 septembre** pour les 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

Samedi 13 au 21 septembre : Tournoi Vétérans Tennis au gymnase. Finale Vétérans Tennis **le dimanche 21 septembre**.

Samedi 13 septembre : Equiraid par ANAIS : randonnée en calèche et pédestre - départ du Foyer Anaïs.

Samedi 20 et Dimanche 21 septembre les «Journées du Patrimoine».

Samedi 11 octobre : Repas des Personnes Agées au gymnase.

Coccimarket

Nous souhaitons la bienvenue à M. et Mme FERREIRA qui ont repris Coccimarket le 9 avril 2014.



Bibliothèque

Horaires d'été - Mois de Juillet

Mardi 1^{er} Juillet de 16h à 18h

Mercredi 2 Juillet de 14h à 18h

Judi 3 et Vendredi 4 Juillet de 16h à 18h

Samedi 5 Juillet de 10h à 12h

Du lundi 7 au Mercredi 30 Juillet de 13h30 à 17h30

Fermé le lundi 14 Juillet et les samedis.

Fermé au mois d'août.



Un ordinateur est à disposition du public, à la bibliothèque, pour accéder à internet.

Accès gratuit, accessible aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

L'AS Percheronne Pétanque

organise le **dimanche 13 juillet 2014**, un concours en doublette, ouvert à tous. Inscription à partir de 13h30. Jet du but à partir de 14h30, au stade J. Lacassagne. Buvette sur place. Prix/équipe : 8 €. Contact : Patrick au 07.77.03.30.44 ou Julien au 06.26.63.55.42.

Le samedi 27 septembre 2014, une soirée dansante organisée par l'AS Percheronne Pétanque à partir de 19h30 à la salle des fêtes de la Ville aux Clercs. **Repas Créole** (non épicé) entrée, rougail saucisse, coupe des îles. Prix : 17€/personne. Places limitées. Réservation jusqu'au 19 septembre 2014 au 06.70.72.24.77 (Pierrette).



Le «P'tit Mag» de La Ville aux Clercs a pour but de vous informer.

Chaque association peut, si elle le souhaite, communiquer avec la population.

Si vous souhaitez annoncer une manifestation, une exposition, etc... N'hésitez pas à envoyer texte et photos à l'adresse mail ci-dessous.

Pour toutes informations ou suggestions, merci de contactez leptitmag@orange.fr

Mairie de La Ville-aux-Clercs :

Place de la Mairie - Tél. : 02 54 80 62 35 - Fax : 02 54 80 30 08
mairie.la-ville-aux-clercs@wanadoo.fr - www.la-ville-aux-clercs.fr

horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : 10h00 à 12h30

Mercredi : 14h30 à 17h30 - Vendredi : 15h00 à 18h00 - Samedi : 9h15 à 12h00



Le P'tit Mag de La Ville aux Clercs

- N°2 -
Été 2014



Le Mot du Maire

Nous saluons tous les ans le retour de la période estivale et ses promesses de vacances et de longues soirées en extérieur, partagées avec la famille ou les amis. Pour que ces moments de convivialité ne soient pas un cauchemar pour vos voisins, pensez à les prévenir et n'oubliez pas que le tapage nocturne est répréhensible (à partir de 22h). Il est toujours dommage de gâcher ces petites fêtes qui nous permettent d'affronter la rentrée avec sérénité.

La nouvelle équipe municipale s'est mise au travail avec l'annonce de l'augmentation sans précédent, de la diminution des dotations de l'Etat aux collectivités. En 2014 nous perdons 10 % de notre dotation et en 2017 nous atteindrons, si rien ne change 30% ! Dès cette année nous avons diminué des postes de notre budget dans la même proportion. C'est celui des « fêtes et cérémonies » qui accuse la plus forte baisse pour garder notre équilibre. Nous n'assurerons qu'un seul feu d'artifice, cette année, celui du traditionnel 14 juillet. Conçu pour le cadre du plan d'eau, souhaitons que le beau temps nous accompagne pour la réussite de ces festivités.

Nous vous souhaitons un bel été.

Isabelle MAINCION

Rappel Important

Le Bruit

Les tondeuses et autres outils bruyants : Les horaires d'utilisation des engins à moteurs thermiques, (Tondeuses, débroussailluses, perceuses, tonneaux...) sont fixés par arrêté Préfectoral Cela est valable sur tout le territoire communal, même en dehors des lotissements. Vous êtes passible d'une amende, si la gendarmerie constate l'infraction.

Horaires autorisés : Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h ; Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ; Dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Nous vous rappelons que seuls les agriculteurs sont autorisés à utiliser leurs machines agricoles uniquement dans le cadre de leur profession.

Le Feu

Un arrêté préfectoral **interdit de faire du feu du 1^{er} mars au 30 septembre inclus**. Il précise l'interdiction de jeter au sol tout objet enflammé (allumettes, cigarettes...). Il réglemente l'utilisation des feux d'artifice (surveillance et protection contre l'incendie à moins de 200m des zones boisées), le brûlage des pailles, des chaumes (des distances à respecter...).

Des dérogations peuvent être accordées, se renseigner en mairie.

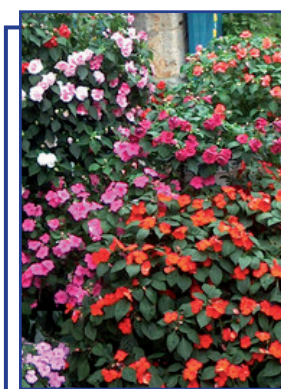
CONCOURS « Maisons et Jardins Fleuris »

Particuliers, Commerçants ou Entreprises, laissez votre inspiration florale prendre vie en participant au concours des «Maisons et Jardins Fleuris», organisé par la Commune de La Ville aux Clercs. L'objectif de ce concours est d'encourager le fleurissement pour un cadre de vie plus agréable.

Concours ouvert à tous les Villaulclergeois.

Merci de déposer votre candidature à la Mairie.

Nouveauté : Seules les personnes INSCRITES en mairie participeront au concours.



✂ à découper

Bulletin de participation «Maisons et Jardins Fleuris» A déposer en Mairie avant le 14 Juillet 2014.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal et Ville :

Tél. : Courriel :

Désherbage

Les collectivités n'ont plus le droit d'utiliser des désherbants le long des caniveaux. Bientôt, ce sera l'interdiction totale sur l'ensemble des espaces publics. Pour anticiper l'application de cette législation, la commune s'est engagée dans une diminution drastique des pesticides et la recherche de pratiques alternatives.

Quelles solutions pour les herbes folles qui poussent dans les interstices des bordures de trottoirs ou le long des murs ?

Pouvons-nous porter un regard différent sur elles, en considérant qu'elles sont le signe de la bonne qualité de nos eaux de ruissellement et le témoin de notre biodiversité locale ?

Pouvons-nous tolérer leur présence ou participer à leur suppression sans traitement chimique ?

Lorsqu'il neige, chacun doit dégager le trottoir devant chez lui. Lorsque des travaux réalisés chez un particulier entraînent des salissures sur l'espace public, le propriétaire (ou l'entreprise) se doit de nettoyer. Alors, lorsque ces herbes mal aimées, poussent au ras des murs des maisons, pourquoi ne pas les retirer ?

► Par le binage. La binette ou le couteau grattoir restent les outils les plus écologiques qui soient.

► Par le brûlage. L'eau bouillante est une autre solution pour désherber.